ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 19 février 2024

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	27
Absents :	6
Procurations :	5
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le dix-neuf février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le neuf février deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Fabienne VERNHES, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Franck TOURNERET (pouvoir à Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Elisabeth GUIANCE), Mathieu GINESTET (pouvoir à Liliane MONTJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL)

Absente excusée :, Virginie SEXTO

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

MP/18-2024

Approbation du plan de financement pour l'extension de la salle des fêtes de Capelle

Vu la délibération PACV/137-2022 du Conseil municipal du 19 décembre 2022,
Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 5 février 2024,

ENTENDU que par délibération PACV/137-2022 du 19 décembre 2022, le Conseil Municipal a délibéré sur le montant de l'Avant-Projet définitif relatif au projet de d'extension de la salle des fêtes de Capelle pour un montant de 71 733 € H.T.

CONSIDERANT que suite à une première consultation des offres devenue infructueuse, il ressort que le montant des travaux doit être revu.

CONSIDERANT qu'il convient d'établir un plan de financement afin de solliciter des subventions sur ce projet.

CONSIDERANT qu'il est proposé aux membres du conseil municipal d'établir le plan de financement prévisionnel tel que suit :

Plan de financement prévisionnel				
DEPENSES en € HT		**RECETTES en €**		
Maitrise d'œuvre Travaux Dont Extension Dont Aménagements extérieurs Etudes	13 150.00 144 386.00 116 420.00 27 966.00 5 493.00	DSIL	73 363.00	45.00%
		Conseil départemental de l'Aveyron	40 757.00	25.00%
		Ville d'Onet-le-Château	48 909.00	30.00%
Total	**163 029.00**	**Total**	**163 029.00**	100,00%

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des financeurs les demandes de subvention, d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et de signer tout document relatif à ce projet.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 21 FEV. 2024
Et de la publication le : 21 FEV. 2024